# COMMUNE D'ENNEVELIN Département du Nord Canton de Templeuve Arrondissement de Lille

Date de Convocation 20/03/2023

Date d'Affichage 21/03/2023

### NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice 18

Présents 15

Votants 16

#### **OBJET:**

Demande de fonds de concours à la Région Hauts de France pour la mise en place d'un système de vidéoprotection sur le territoire communal

#### N° 2023/22 EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL d'ENNEVELIN

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-huit mars à 19 h 00 Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni dans la Salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Michel DUPONT

Etaient présents : Michel DUPONT, Hélène FOUACHE, Olivier DUBREUCQ, Anne SEILLE, Xavier GIRARD, Gilles RONSE, Pierre WAUQUIER, Eric LAUWAGIE, Valérie DEVENDEVILLE, Jean-Michel HAVEZ, Olivier TYTGAT, Emmanuelle AUMARD, Rénald DUREUX, Anne DAMIE, Aurore PENNORS

Absents ayant donné procuration : Emilie VANDERBAUWEDE Absents excusés : Philippe LAQUAY-PINSET, Amandine TEYS

Secrétaire de séance : Aurore PENNORS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2023.00241 du 31 janvier 2023 de la Région Hauts de France instaurant un dispositif de soutien aux communes de moins de 20 000 habitants pour les équipements numériques de vidéo protection pour la sécurité des habitants de la région Hauts de France en 2023

Considérant que cette subvention régionale est fixée à 30% des dépenses éligibles dans la limite de 30 000 € par commune

Considérant que la Commune d'Ennevelin a un projet de développement d'un système de vidéoprotection qui permettra de mailler et de protéger l'ensemble de son territoire

APRES EN AVOIR DELIBERE, le conseil municipal :

## DECIDE (par 16 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION SUR 16 VOTANTS):

- D'autoriser le Maire à déposer un dossier de demande de subvention auprès de la Région, pour le projet de création de son système de vidéoprotection sur le territoire communal
- D'adopter le plan prévisionnel de financement est le suivant :

Dépenses	
Coût total des travaux HT	119 676,84 €
Total des dépenses HT	119 676,84 €
Recettes	
Fonds de concours CCPC (25,07% du HT)	30 000,00 €
Subvention de la Région (25,07 % du HT)	30 000,00 €
Autofinancement (49,86 % du HT)	59 676,84 €
Total des recettes	119 676,84 €

• D'autoriser son Maire à signer tout document afférant au dossier.

Fait et délibéré à Ennevelin, le 28 mars 2023,

Le Maire, Michel DUPONT

Secrétaire de séance Aurore PENNORS